

P-7V1 – MÉTHODE POUR LA DESCRIPTION SIMPLIFIÉE DES SOLS DANS LE CADRE DES PRÉLÈVEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

1. Objet

Cette méthode a pour objet de définir les lignes directrices régissant la description des sols dans le cadre des prélèvements environnementaux ; l'orientation n'est donc, ni pédologique, ni géologique, ni géotechnique.

2. Dénomination des échantillons

On se référera à la méthode P-10 décrivant les prescriptions en la matière.

3. Coupe de sol

La description d'un sol ou d'une coupe de sol est effectuée sur base de l'observation macroscopique d'un ou de plusieurs échantillons ; les observations sont effectuées sur base de critères objectifs mais également sur base de critères plus subjectifs qui font intervenir l'expérience du constatant.

La coupe est décrite dans son entièreté ; elle reprend les revêtements éventuels (béton, tarmac, empierrement...). Les interfaces entre les différents horizons sont localisées avec une précision au moins décimétrique en comptant comme origine la surface du relief dans l'état au moment des constats.

4. Description

4.1. Origine du sol

Sol en place : sol originel qui n'a jamais subi de déplacement ou de remaniement.

Remblai : sol qui a été déplacé en y incorporant éventuellement d'autres composantes.

4.2. Granulométrie

La granulométrie est estimée macroscopiquement sur la composante principale ; les différentes classes granulométriques sont les suivantes :

- < 2 μ m : argile ou argileux,
- 2 - 20 μ m : limon ou limoneux,
- 20 - 200 μ m : sable fin ou finement sableux,
- 200 - 2000 μ m : sable grossier ou grossièrement sableux,
- > 2000 μ m : gravier (préciser si les graviers sont roulés ou anguleux) ou graveleux.



La seconde composante en importance fournit le caractère accessoire (exemple : limon **finement sableux**).

Autres : briquillons, cailloux, déchets, terre végétale, charbon, scories, verres, ...
Préciser la nature éventuelle des cailloux...

4.3. Couleur

Couleur : brun, beige, rouille, rouge, orange, jaune, vert, bleu, ...
Préciser si la couleur est claire ou foncée.

4.4. Hygrométrie

Sec : pas ou peu d'humidité apparente.
Humide : correspond en générale à des sols situés dans la frange capillaire située au dessus du niveau de la nappe.
Saturé : perte d'eau à la manipulation de l'échantillon.

4.5. Compacité

Meuble : un couteau pénètre facilement.
Compact : un couteau pénètre difficilement.
Très compact : un couteau n'y pénètre pas.

4.6. Constats de pollution

L'opérateur notera toutes les observations probantes de traces (irisations, paillettes, odeurs,...).

4.7. Exemples

Sol en place - limon finement sableux beige clair peu humide et compact. Pas d'odeurs particulières.

Remblai de briquillons dans une matrice argileuse brun foncé humide compacte. Traces d'hydrocarbures.

5. Géoréférencement des points de prélèvement

On se référera à la méthode P-8 décrivant les prescriptions en la matière.

6. Références

ISO 25177.

ORIGINAL 2014

7. Récapitulatif

En place	200	Cailloux Briquillons		Grès	Caillouteux	Brun	Clair	Sec	Meuble	Irisations
	20	Graviers	Roulés	Schiste						
			Anguleux	Calcaire	Grossièrement sableux	Rouge				
	2	Sable		Grossier			Finement sableux	Ocre	Moyen	Humide
0,2	Fin			Vert	Jaune					
Remblai	0,02	Limon				Limoneux	Argileux	Bleu	Foncé	Saturé
	0,002	Argile		Charbonneux	Violet	Blanc				
	mm	Terre végétale - Déchets - Scories Verre - ...					Tourbeux	Noir	Gris	

